

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 24 juin 2021

---

Plan de déplacements urbains et Plan Climat Air-Énergie Territorial

# Une Charte locale des bonnes pratiques en matière de logistique urbaine, à Rennes Métropole

---

Jeudi 24 juin 2021, la FNTR, l'AFT, Geodis, la Carsat, le SDE 35, l'Audiar, la CCI, l'Union des Entreprises 35, l'Union du Commerce, le Carré Rennais, la Chambre des métiers et de l'artisanat, le groupe La Poste, la SEM Territoires, STEF transports, Heppner, TLF, les Triporteurs Rennais, Toutenvélo, Lahaye Global Logistics, Ouest Boissons, Roaz Delivery, GFS, e-picking, les Routiers bretons, Pomona TerreAzur, France Boissons et Pomona Episaveurs ont signé la Charte locale des bonnes pratiques en matière de logistique urbaine de Rennes Métropole, en présence de Nathalie Appéré, Présidente de Rennes Métropole, et de Matthieu Theurier, Vice-président délégué à la mobilité et aux transports.

Cette Charte était l'un des engagements du Plan de déplacements urbains adopté par le Conseil de Rennes Métropole en janvier 2020, et vise l'amélioration des conditions d'acheminement, de livraison et d'enlèvement de marchandises à l'échelle des 43 communes du territoire. Elle associe les partenaires publics et privés dans une démarche de soutien du dynamisme économique et de maîtrise des impacts environnementaux de la logistique urbaine.

La Charte concerne l'ensemble des parties prenantes et des acteurs concernés par la logistique sur le territoire métropolitain (transporteurs, chargeurs, aménageurs, constructeurs de véhicules, énergéticiens, gestionnaires d'infrastructures, les chambres consulaires, les services de l'État, etc.). Elle pourra éventuellement se décliner en actions différenciées selon les territoires (centres-villes, axes de transit, zones spécifiques...).

Les signataires valident la stratégie globale définie par la Métropole, s'engagent à participer à un ou plusieurs groupes de travail ainsi qu'à la définition et à la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions relevant de leur domaine d'action et s'engagent à contribuer aux remontées d'informations et à la diffusion des avancées de la Charte dans leurs réseaux.

## Objectifs

- Favoriser la transition écologique et énergétique de la chaîne logistique ;

- 
- Intégrer la logistique urbaine dans la politique foncière et les infrastructures ;
  - Rationaliser et optimiser la chaîne logistique : faire évoluer les pratiques des acteurs de la logistique urbaine pour favoriser le dynamisme économique du territoire ;
  - Accompagner la démarche RSE des acteurs de la logistique

## Les 4 axes d'action de la Charte

- Accompagner la transition écologique et sociale de la logistique urbaine

La réduction des émissions de gaz à effet de serre, des polluants atmosphériques ainsi que des nuisances sonores sont des axes majeurs du travail développé par la Charte. Les conditions de travail et la sécurité des professionnels et des citoyens sont aussi au cœur des préoccupations des partenaires.

- Via des actions ancrées et adaptées au territoire de Rennes Métropole

Les actions proposées par les partenaires dans le cadre de la Charte se doivent d'être adaptées au territoire métropolitain et ancrées aux réalités du terrain.

- Optimiser les flux et innover, pour des actions favorables au dynamisme économique

Territoire d'innovation, la métropole rennaise doit déployer des actions innovantes pour dynamiser la logistique urbaine, optimiser les flux et fluidifier les échanges.

- En concertation avec l'ensemble des parties prenantes

Le secteur de la logistique est un domaine complexe, lieu de rencontre de nombreux acteurs institutionnels et professionnels. La concertation est une condition de réussite des projets qui s'y développent et une condition d'efficacité et d'efficience des réglementations qu'il pourrait s'avérer nécessaire de prendre à l'appui des principes et des orientations de la Charte.

La Charte est le cadre de cette concertation, dans une logique opérationnelle de suivi des projets dont le territoire s'étend du quartier à la métropole.

---